pommes de terre ont été orientées aux frais du gouvernement vers la fabrication d'amidon ou de produits alimentaires pour les bovins. Le niveau national du soutien pour la récolte de betteraves sucrières en 1967 a été fixé à \$15.50 la tonne normale (250 livres de sucre) acheminée vers les raffineries, et un paiement d'appoint provisoire a été versé par la suite. La mesure fédérale a encouragé les producteurs de l'Ontario à maintenir la superficie stipulée par les raffineries comme étant le minimum dont elles auraient besoin pour leur exploitation en 1967 et a servi en même temps à protéger les producteurs contre les fluctuations considérables du prix mondial. Un paiement d'appoint de 18.3c. la livre a été versé en mars pour la laine. À l'automne, le gouvernement a pris certaines mesures pour réglementer le mouvement des dindons vivants importés à des prix inférieurs au coût de production.

En 1967, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont devenues participantes au régime fédéral-provincial d'assurance établi en vertu de la loi sur l'assurance-récolte. On estime que 33,000 cultivateurs, y compris ceux des autres provinces participantes, ont assuré leurs récoltes au cours de l'année pour 90 millions de dollars. Un assouplissement du système hypothécaire de la Société du crédit agricole a permis aux débiteurs de suspendre le remboursement dans certaines circonstances, la suspension pouvant atteindre une durée de cinq ans dans le cas d'un prêt de 30 ans.

Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada ont fortement contribué au pavillon thématique de l'agriculture «L'Homme et l'Agriculture» dans le cadre de l'Expo 67 tenue à Montréal d'avril à octobre. Le ministre de l'Agriculture a officiellement inauguré le pavillon, présenté des certificats à ceux qui avaient aidé à le créer et accueilli les ministres de l'Agriculture des pays étrangers. Le personnel des Divisions de l'inspection des viandes et des végétaux du ministère a joué un rôle important en empêchant l'entrée de matières interdites tout en s'ingérant le moins possible dans l'exposition des nombreux produits étrangers.

Le ministre de l'Agriculture représentait le Canada à la Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, tenue à Rome en novembre. Il a fortement recommandé la modernisation de l'organisation en vue d'une lutte plus efficace contre la faim dans le monde et la contribution, par l'entreprise privée, de capitaux et de cadres aux programmes importants en cours.

En vertu de la loi sur les subventions aux municipalités le ministère de l'Agriculture verse depuis 1961 des octrois à raison de 50 p. 100 du montant de l'impôt foncier. Il a annoncé qu'il verserait en 1968 des subventions municipales équivalant la totalité de la taxe foncière pour six des élévateurs à grain de l'État.

L'inauguration du barrage de la Saskatchewan-Sud au cours de l'été de 1967 a marqué la fin de sept années de surveillance exercée sur la construction par les ingénieurs de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies du ministère fédéral de l'Agriculture. L'aménagement, construit au coût de 100 millions de dollars, servira à retenir les eaux pour l'irrigation et la production d'énergie et sera connu sous les noms de «Gardiner Dam» et «Diefenbaker Lake». La construction d'un barrage au coût de \$200,000 a été autorisée dans la région d'Esterhazy, en Saskatchewan, où de nombreuses fermes et une grande mine de phosphate fournissent du travail aux autochtones et aux nouveaux venus. L'équipe de 12 hommes détachés de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies est au Ghana depuis deux ans pour aider à l'exploitation des ressources hydrauliques ainsi qu'à la formation du personnel.

Au cours de l'année, la Commission Barber a poursuivi son enquête sur l'industrie des machines agricoles. À l'automne, le ministre de l'Agriculture a nommé un groupe d'experts pour établir des objectifs agricoles nationaux et proposer les grandes lignes d'action. L'équipe de cinq hommes, dont des économistes, un expert en gestion d'affaires et un comptable, a tenu plusieurs réunions avant la fin de l'année. Vers la fin novembre, une douzaine de vétérinaires de la Direction de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada sont allés en Grande-Bretagne pour aider à enrayer une grave épidémie de fièvre aphteuse qui s'était déclarée dans ce pays.